

BSBE Habilitation électrique

PROGRAMME

Notions élémentaires d'électricité

Le décrets 2010-2016/1070/1080/1118

Interventions et travaux sur les installations et équipements électriques (limité aux BE & BS)

Mise en pratique

PUBLIC CONCERNE

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension.

Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, prise électrique, convecteur, volets roulants, chauffe-eau, ...).

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera capable :

D'énoncer les risques d'accidents lors de travaux non-électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute et basse tension. De transposer les règles exposées dans le cadre de son activité, de mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC18-510 lors de travaux non électriques sur les ouvrages électriques et adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique. De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé (B0-H0-H0V-BS-BEM-BP).

PRE-REQUIS

Bonnes connaissances techniques sur l'électricité du bâtiment et bonne maîtrise de la langue française.

EVALUATION

Un certificat de Délivrance d'une Attestation de stage avec Avis favorable à la délivrance du titre d'Habilitation Électrique du Niveau visé sera délivré à l'employeur du candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du ou des formateurs.

C'est ensuite l'employeur, à la lumière des éléments fournis, qui délivrera l'habilitation à l'employé.



12 Stagiaires



14 Heures



ECSSG
GROUPE